

COMMUNE DE OUERRE

Département d'Eure-et-Loir

Arrondissement : DREUX

Compte rendu de la séance du jeudi 05 Mars 2026

Etaient Présents : Madame Clémentine FISSON, Monsieur Philippe GROSSET, Madame Marie-Laure DESMOULINS, Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN, Monsieur Patrick VASSEUR, Madame Aurélie DUMONT, Monsieur Emmanuel GATEAU, Madame Prune BULKA, Madame Gaëlle JOUET, Monsieur Matthieu FOURAGE

Représenté : Madame Martine MAILLARD donne pouvoir à Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN

Etaient absents : Madame Sonia HENRY, Monsieur Pascal OUDET, Madame Marianne BERTHERAT

Secrétaire de séance : Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN

Début de séance : 19 heures

APPROBATION DU PROCES VERBAL

Les procès-verbaux du Conseil Municipal du 05 Février 2026 sont approuvés à l'unanimité.

DELIBERATIONS

DE 006 2026 Vote du CFU 2025

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);
Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);
Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;
Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	387 594,42	-131 498,24	0,00	131 498,24	387 594,42
Opérations	365 360,18	504 188,32	191 773,30	380 422,36	557 133,48	884 610,68
TOTAUX	365 360,18	891 782,74	323 271,54	380 422,36	688 631,72	1 272 205,10
Résultat de clôture		526 422,56		57 150,82		583 573,38

Excédent de financement total

583 573,38

Pour mémoire : Virement à la section d'investissement

21 704,00

DE 007 2026 Affectation des résultats 2025

Le Conseil Municipal,

1. Après avoir voté la CFU
2. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

<u>Reste à réaliser 2025</u>	Dépenses	Recettes
	48 000€ €	38 819€ €

3. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
4. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

526 422.56€	Au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
--------------------	--

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent d'investissement

47 969.82€	Au compte 001 (Solde d'exécution section investissement)
-------------------	--

DE 008 2026 : Vote du budget primitif 2026

Mme la Maire présente au conseil municipal le projet du budget primitif préparé par la commission « finances ».

Le budget primitif est voté à l'unanimité pour

- **399 705.00€** en dépense de fonctionnement
- **1 074 638.38€** en recette de fonctionnement
- **115 813.93€** en dépenses et recettes d'investissement

DE 009 2026 : APPROBATION DU RÈGLEMENT D'UTILISATION DE L'ESPACE SPORTS ET LOISIRS

Mme DUMONT présente le règlement retravaillé pour l'utilisation de l'espace sports et loisirs.

Le règlement est approuvé à l'unanimité.

COMMISSIONS MUNICIPALES

URBANISME :

Deux DP, l'une pour la pose d'un abris de jardin à Fontaine et l'autre pour la régularisation de transformation d'un garage en dépendance à Ouerre.

TRAVAUX (commission du 19 février) :

1. Règlement de l'espace sports et loisirs

Le Conseil municipal examine la nécessité de revoir le règlement de l'espace sports et loisirs afin de le rendre plus clair, plus général et accessible à tous les usagers.

Il est proposé :

- d'harmoniser la rédaction du règlement,
- d'y intégrer des pictogrammes pour en faciliter la lecture,
- de préciser que les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse,
- d'ajouter un croquis permettant de distinguer clairement l'enceinte et la piste.

Ce règlement sera présenté pour validation lors de la séance du **05 mars**.

Responsable : Madame Aurélie DUMONT

2. Travaux de voirie et environnement

Un dépôt sauvage a été signalé sur le chemin de la route de Prouais.

Il est décidé :

- de procéder à son enlèvement,
- de combler un trou situé à proximité.

Responsable : Monsieur Patrick VASSEUR

3. Travaux et équipements communaux

- La figurine a été remise en place avec un scellement renforcé en béton
- La pose de bouchons sur les bornes d'incendie est programmée.

Responsable : Monsieur Philippe GROSSET

4. Organisation et communication interne

Afin d'améliorer le suivi et la coordination des travaux, il est décidé de mettre en place un fichier de partage d'informations.

Responsables : Madame Marie-Laure DESMOULIN et Madame Aurélie DUMONT

5. Bâtiments communaux

Salle polyvalente

- Le robinet a été remplacé.
- Une réflexion globale est engagée concernant :
 - la dalle,
 - le chauffage,
 - la sonorisation.

Des devis seront demandés afin d'étudier la faisabilité du projet.

Responsables : Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN ; Monsieur Philippe GROSSET
Église

Les luminaires extérieurs étant en très mauvais état, un premier devis d'un montant de **20 000 €** a été établi par la société SES.

D'autres devis seront sollicités afin de permettre une comparaison.

Responsable : Madame Marie-Laure DESMOULIN

6. Projets d'équipement

La commune envisage l'installation d'une borne de recharge électrique, fournie et installée par le SIE Ely.

L'implantation de cet équipement reste à définir.

Responsable : Madame Marie-Laure DESMOULIN

7. Interventions techniques

Un rendez-vous est prévu à la ferme Louvet avec la société Sicaely, afin de procéder à la réfection d'un branchement, le câble situé avant compteur étant hors service.

Responsables : Monsieur Philippe GROSSET et Madame Clémentine FISSON

8. Organisation des élections

Les panneaux électoraux seront installés le **samedi 28 février**, à l'occasion de la permanence.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SIRP :

Le vote du budget a été réalisé.

Titularisation de Manon Voisin (surveillance cantine le midi et entretiens des locaux).

Fissure dans la cour de l'école de Marsauceux, les travaux de réparation ont été effectués par l'entreprise TP 28 et sont terminés.

SIE-ELY :

Approbation et délibérations

- Approbation à l'unanimité du procès-verbal du 27 janvier 2026.
- Décisions majoritaires avec abstention de Houdan.

- Adoption du budget primitif 2026, y compris section de fonctionnement et d'investissement.
- Décision d'ajouter 150 000 € au fonds de concours pour 2026.
- Virements de crédits autorisés jusqu'à 7,5 % des dépenses, hors personnel.

Budget et résultats financiers

- Budget principal 2026 : recettes de 1 728 179 € (fonctionnement), 2 071 000 € (travaux).
- Résultat de fonctionnement 2025 : excédent de 858 713 €.
- Résultat d'investissement 2025 : déficit de 348 213 €.
- CFU 2025 : résultats positifs, avec un total de 891 921,49 €.
- Budget annexe IRVE : recettes de 146 514,09 €, dépenses de 166 000 €, résultat positif de 32 310,95 €.
- Approbation à l'unanimité des comptes financiers 2025.

Travaux et projets 2026

- Travaux prévus : remplacement de postes, câblages, extension HTA/BT, achat groupe électrogène.
- Investissements : 2 071 000 € pour travaux électriques, 450 000 € pour bornes de recharge.
- Programmes de dissimulation, renouvellement de câbles, télé-conduite ATOS.
- Liste des chantiers à définir pour 2026.

Informations diverses

- Évolution des heures creuses et pleines suite à réforme CRE.
- Organisation des élections municipales et installation du nouveau comité.
- Révision du contrat de concession avec la SICAE-ELY.

SIFAM :

Bien penser à informer assez vite pour communiquer le nom des délégués après les élections

Oubli de facturation du curage en 2025. Cette facturation se fera sur 2026.

Le déficit pour 2025 est de 221 €, de ce fait, une hausse des participations des communes a été votée passant de 7€ à 7,20 € par hectare (un tableur sera envoyé auprès des mairies)

La hausse du prix du curage sera à prévoir sur le prochain conseil SIFAM pour le fonctionnement.

Concernant Claude, pas de départ à la retraite avant le 31 décembre 2026. La question se pose pour le tuilage si remplacement ou pour faire un appel à un prestataire.

L'agglomération de Dreux entame la discussion avec le SIFAM car aimerait prendre la compétence de la gestion des eaux de ruissellement => le SIFAM deviendrait partenaire

Eure-et-Loir INGENIERIE :

Une assemblée générale s'est tenue le 09 Mars 2026 pour le vote du budget 2026 qui a été approuvé à l'unanimité.

Demande de faire parvenir rapidement les délibérations des nouveaux conseils municipaux pour communiquer le nom des délégués.

COMMISSIONS DE L'AGGLO

Aucunes réunions de commission, en attente des élections municipales.

QUESTIONS DIVERSES

Mme la Maire informe le conseil sur la nécessité de faire paraître dans ce compte rendu le montant donné par la commune de Ouerre pour les enfants scolarisés à l'école privée sainte Agnes de Mézieres en Drouais.

En effet la loi Debré (31 décembre 1959), texte fondateur des relations entre l'Etat , les collectivités et les établissements privés sous contrat pose le principe que :

- Les écoles privées sous contrat participent au service public de l'éducation
- En échange, elles bénéficient d'un financement public,
- Notamment via le forfait communal versé par les communes

Actuellement il y a 5 primaires et 3 maternels résidant de Ouerre et des hameaux, scolarisés dans l'école privée.

Tarifs : 750 euros pour les maternels et 500 euros pour les primaires soit 4750 euros.

Mme la Maire regrette que les parents n'aient pas cette information à l'inscription à l'école privée.

L'Amicale de Marsauceux recherche un endroit pour stocker une ancienne scène. Proposition est faite de la mettre à la ferme Louvet.

Rappel des affectations aux bureau de vote pour le dimanche 15/03/2026.

La séance est levée à 20h45

Madame la Maire
Clémentine FISSON

Le Secrétaire de séance
Monsieur Stéphane BLANCHEMAIN